

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.

RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2024

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 15
Renseignements complémentaires	
Projet - Atelier d'ébénisterie	16
Projet - TAPAJ	17
Projet - Proxy jeune milieu de vie	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc. tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, et de l'actif net aux 1er avril 2023 et 31 mars 2024 et 1er avril 2022 et 31 mars 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Sylvestre, Roy & Associés Inc.

SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.¹

Terrebonne, le 12 juin 2024

¹ Par Luc Villeneuve, CPA auditeur



CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RÉSULTATS**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

(audité)

	2024	2023
PRODUITS		
Ministère de l'immigration, diversité et inclusion - Milieu de vie	130 400 \$	163 000 \$
Arrondissement de Montréal-Nord - Projet Aspirants-animateurs	40 000	40 000
Arrondissement de Montréal-Nord - Projet Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ)	40 000	20 000
Arrondissement de Montréal-Nord - Projet Milieu de vie	33 417	25 000
Arrondissement de Montréal-Nord - Projet Relations saines et égalitaires	-	24 671
Ville de Montréal - TAPAJ	31 915	22 631
Arrondissement de Montréal-Nord - Projet Ma vie en premier	21 053	21 053
Arrondissement de Montréal-Nord - Projet Une escale au cœur du hood	33 300	33 300
CIUSSS - Programme de soutien aux organismes communautaires	138 735	117 758
Finances Québec - Soutien à l'action bénévole	1 000	1 700
Finances Québec - Discretionnaires	-	12 950
Emploi Été Canada	-	39 842
Ville de Montréal - Par et pour les jeunes	77 981	-
CIUSSS - Milieux de vie favorables	35 525	34 258
Ministère de la sécurité publique - Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture	108 993	41 224
Revenus de contrats	37 549	78 309
Fondation Dufresne et Gauthier	15 000	15 000
Fondation RBC	5 939	20 000
Cachet spectacle étoile du nord	14 000	-
FIRM - Projet Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ)	23 650	23 650
FIRM - Projet ateliers d'ébénisterie	50 000	50 000
Fédération des caisses Desjardins	7 682	14 661
Fondation Choquette-Legault	24 314	50 000
Centre de services scolaire Pointe-de-l'Île	8 100	15 820
Fondation du Grand Montréal/GreenShield - MVP	-	60 000
Dons	18 961	12 995
Fondation Telus	20 000	-
Autres revenus	7 805	4 131
	925 319	941 953

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(audité)

	2024	2023
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	651 740	655 017
Activités	129 547	138 949
Contractuels	36 505	32 277
Frais de formation, colloques et voyages	2 203	1 168
Honoraires professionnels	23 562	30 931
Télécommunications et internet	3 218	2 149
Assurances	3 819	2 914
Frais de bureau	7 424	5 499
Taxes, permis et cotisations	1 924	789
Projet Une Escale au cœur du Hood	28 189	30 200
Intérêts et frais bancaires	1 758	2 159
Amortissement des immobilisations corporelles	11 046	13 649
	900 935	915 701
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	24 384 \$	26 252 \$

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(audité)

	Investi en immobilisations corporelles	Non Affecté	2024	2023
SOLDE AU DÉBUT	52 124 \$	55 910 \$	108 034 \$	81 782 \$
Excédent des produits sur les charges	(11 046)	35 430	24 384	26 252
SOLDE À LA FIN	41 077 \$	91 341 \$	132 418 \$	108 034 \$

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
BILAN
AU 31 MARS 2024
(audité)

	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	350 835 \$	262 920 \$
Épargne à terme, 5.15 %, échéant en novembre 2024	50 000	-
Comptes à recevoir	304	11 859
Subventions à recevoir	59 939	3 000
Somme à recevoir - Litige	1 774	-
Taxes à la consommation à recevoir	17 857	12 305
Frais payés d'avance	4 727	3 941
	485 436	294 025
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)	41 077	52 124
	526 513 \$	346 149 \$

PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	54 361 \$	49 870 \$
Subventions reportées (Note 6)	339 734	188 245
	394 095	238 115

ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 077	52 124
NON AFFECTÉ	91 341	55 910
	132 418	108 034
	526 513 \$	346 149 \$

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(audité)

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	24 384 \$	26 252 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 047	13 649
	35 431	39 901
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Comptes à recevoir	11 555	(11 555)
Subventions à recevoir	(56 939)	37 500
Somme à recevoir - litige	(1 774)	-
Taxes à la consommation à recevoir	(5 552)	(6 641)
Frais payés d'avance	(786)	(2 095)
Fournisseurs et charges à payer	4 491	(576)
Subventions reportées	151 489	49 484
	102 484	66 117
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	137 915	106 018
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'épargne à terme	(50 000)	-
Acquisition des immobilisations corporelles	-	(39 457)
Acquisition - autres actifs long terme amortissables	-	(25 808)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(50 000)	(65 265)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	87 915	40 753
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	262 920	222 167
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	350 835 \$	262 920 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024
(audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 27 janvier 1998. Il est un organisme de bienfaisance enregistré et est exempté de l'impôt sur le revenu. Sa mission est la mobilisation de la communauté au développement et au bien-être des adolescents.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des subventions à recevoir et de la somme en litige à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, ainsi que des salaires et vacances à payer.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024
(audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. La direction a effectué des estimations sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits d'exploitation provenant des contrats sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont reçus par client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme comptabilise ses autres revenus selon la comptabilité d'exercice.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024
(audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et taux suivants :

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Matériel de loisir	Dégressif	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Mobilier et équipement	67 198 \$	30 908 \$	36 290 \$	45 363 \$
Équipement informatique	17 613	13 264	4 349	6 213
Matériel de loisir	4 168	3 730	438	548
	88 979 \$	47 902 \$	41 077 \$	52 124 \$

4. AVANCES BANCAIRES

Les avances bancaires, d'un montant maximum autorisé de 50 000 \$, portent intérêts au taux de base de 7.2 % majoré de 5.5 % et sont inutilisées au 31 mars 2024. Elles sont renouvelables annuellement.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024
(audité)

5. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2024	2023
Comptes fournisseurs	9 343 \$	4 924 \$
Salaires et vacances à payer	45 018	44 946
	54 361 \$	49 870 \$

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des sommes encaissées, qui sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	Solde au début	Encaissement de l'exercice	Montant constaté à titre de produit	Solde à la fin
Fondation Choquette Legault, Bell Canada - Cause pour la cause	-	45 000 \$	24 314 \$	20 686 \$
Fondation du grand Montréal	75 000	-	14 000	61 000
Fondation RBC	-	20 000	5 939	14 062
Fédération des caisse Desjardins Arrondissement Montréal-Nord - Milieu de vie	4 682	51 000	7 682	48 000
Ville de Montréal - TAPAJ	-	63 475	33 417	30 058
Ministère de la sécurité publique	17 369	75 456	31 915	60 910
Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration	33 776	75 217	108 993	-
	57 418	163 000	130 400	90 018
	188 245 \$	508 148 \$	356 660 \$	339 734 \$

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024
(audité)

7. INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard à ses comptes fournisseurs et ses salaires et vacances à payer.

L'organisme considère qu'il dispose de liquidités et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à un coût raisonnable.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir, aux subventions à recevoir et à la somme en litige à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes a été reçue dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre une provision pour créances douteuses.

Puisque les subventions à recevoir sont de sources gouvernementales, le risque demeure faible.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix de marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

L'organisme n'est pas assujetti au 31 mars 2024 à un risque de flux de trésorerie en ce qui concerne les avances bancaires à taux variable, car les avances bancaires sont inutilisées.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(audité)

	2024	2023
PROJET - ATELIER D'ÉBÉNISTERIE		
PRODUITS		
Revenus de contrats	6 021 \$	42 357 \$
FIRM - Projet ateliers d'ébénisterie	50 000	50 000
Fédération des caisses Desjardins	3 000	13 000
Fondation Choquette-Legault	24 313	-
Dons	5 000	-
Autres revenus	-	473
	88 334	105 830
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	52 230	68 503
Activités	21 585	19 941
Contractuels	5 549	6 535
Amortissement des immobilisations corporelles	8 970	10 851
	88 334	105 830
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(audité)

	2024	2023
PROJET - TAPAJ		
PRODUITS		
Ville de Montréal - TAPAJ	31 915 \$	22 631 \$
Arrondissement de Montréal-Nord - Projet Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ)	40 000	20 000
Revenus de contrats	31 528	35 205
FIRM - Projet Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ)	23 650	23 650
	127 093	101 486
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	91 418	69 736
Activités	6 078	7 149
Contractuels	29 055	23 171
Télécommunications et internet		22
Frais de bureau	-	219
Taxes, permis et cotisations	53	219
Intérêts et frais bancaires	489	970
	127 093	101 486
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(audité)

	2024	2023
PROJET - PROXY JEUNE MILIEU DE VIE		
PRODUITS		
Ministère de l'immigration, diversité et inclusion - Milieu de vie	130 400 \$	163 000 \$
Arrondissement de Montréal-Nord - Projet Milieu de vie	33 417	25 000
Finances Québec - Discrétionnaires	-	8 450
Ville de Montréal - Par et pour les jeunes	60 000	-
Fondation Dufresne et Gauthier	15 000	15 000
Dons	1 835	2 290
	240 652	213 740
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	172 975	166 689
Activités	54 318	26 871
Contractuels	1 600	250
Honoraires professionnels		10 000
Télécommunications et internet	2 028	1 772
Assurances	1 011	430
Frais de bureau	5 384	4 231
Taxes, permis et cotisations	1 212	257
Fiduciaire Fondation du Grand Montréal		-
Fiduciaire FIRM		-
Intérêts et frais bancaires	48	284
Amortissement des immobilisations corporelles	2 076	2 798
	240 652	213 740
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$